



SIGNATURE DE LA CONVENTION-CADRE DU PROTOCOLE FINANCIER D'EUROMEDITERRANEE 2 (EXTENSION)

Jeudi 30 juin 2011, dans les salons d'honneur de la préfecture de Région, en présence de Benoist Apparu, secrétaire d'état au logement les partenaires publics de l'opération ont signé la convention-cadre du protocole financier de l'extension d'Euroméditerranée (Euroméditerranée 2).

Hugues Parant, Préfet des Bouches-du-Rhône, Préfet de la région PACA, Jean Claude Gaudin, Maire de Marseille, Eugène Caselli, Président de la Communauté urbaine MPM, Michel Vauzelle Président du Conseil Régional PACA et Jean-Noël Guerini, Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône ont apposé leur signature sur cette convention-cadre qui engage l'ensemble des partenaires d'Euroméditerranée sur **la poursuite du projet urbain entre 2011 et 2030** (État, Ville de Marseille, Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et Conseil général des Bouches-du-Rhône).

Présent lors de cette signature, Guy Teissier, Président d'Euroméditerranée, s'est félicité « *de la validation du protocole financier 2011-2020 par les partenaires institutionnels de l'opération* », soulignant que « *dès sa création, l'opération d'intérêt national Euroméditerranée a constitué une réponse aux enjeux du territoire, elle veut relever aujourd'hui le défi renouvelé de la métropole et de la nécessaire durabilité de ses actions de développement.* »

Par décret du Premier Ministre le 22 décembre 2007, le périmètre de l'opération d'intérêt national a été **étendu de 170 ha au nord, portant sa superficie totale à 480 ha**, soit la plus importante opération de rénovation urbaine en Europe. Le 4 novembre 2009, suite au Grenelle de l'Environnement, Euroméditerranée et Marseille ont été sélectionnées pour être une des 13 **EcoCités** de France.

Ce protocole financier fait suite à un concours international d'urbanisme lancé en 2008, remporté par l'équipe **François Leclercq** (mandataire), TER, Rémy Marciano, Jacques Sbriglio et SETEC en 2009.

L'objectif est de réaliser ou d'atteindre, dans le périmètre d'Euromed 2, à l'horizon 2030 :

- 14 000 logements supplémentaires, soit un total de 18 000 logements sur la totalité de l'OIN (Euromed 1 + 2)
- 30 000 habitants supplémentaires, soit un total de 40 000 nouveaux habitants sur la totalité de l'OIN (Euromed 1 + 2)
- 20 000 emplois supplémentaires, soit un total de 40 000 emplois nouveaux sur la totalité de l'OIN (Euromed 1 + 2)
- 500 000 m² de locaux de bureaux, soit un total de 1 000 000 m² de bureaux sur la totalité de l'OIN (Euromed 1 + 2)
- 160 000 m² d'équipements publics, soit un total de 260 000 m² d'équipements publics sur la totalité de l'OIN (Euromed 1 + 2)
- 14 ha d'espaces verts, soit un total de 34 ha d'espaces verts sur la totalité de l'OIN (Euromed 1 + 2)

Le montant global des investissements d'aménagement s'élève à un peu moins d'un milliard d'euros. Il sera financé par la vente des charges foncières (ventes de terrains et droits à construire) et par **une subvention d'équilibre de 120 millions d'euros** apportée par les partenaires publics selon la clé de répartition suivante :

État 33,3 %, Ville 21,4%, Région 15,1%, Département 15,1%, MPM 15,1%.

Parallèlement, les coûts prévisionnels des infrastructures primaires et des équipements structurants d'accompagnement (équipements publics, infrastructures,...) supportés par les différents partenaires en cohérence avec le projet d'aménagement global, ont été évalués et annexés au protocole, afin de disposer d'une visibilité maximum en termes de budgets d'investissement. La phase 2011-2020 s'élevant à un peu plus de 230 millions d'euros, elle comprend notamment le pôle multimodal Gèze (prolongement du métro 2, terminus métro, gare routière, parking relais, connexion avec le tram, à Arenc), ainsi que plusieurs ouvrages routiers (traitement de la passerelle A55, échangeur Cap Pinède), des ouvrages hydrauliques et les équipements scolaires. L'ensemble de ces investissements publics a vocation à **engendrer près de 3 milliards d'investissements privés** et la création de 20 000 emplois.



Contacts Presse

Euroméditerranée

Anthony ABIHSSIRA

Tel : +33 (0)4 91 14 45 00

anthony.abihssira@euromediterranee.fr